

ARAGOR

info@aragor.fr - www.aragor.fr

Experts Comptables &
Commissaires aux Comptes
Associés

Daniel BORJA

Catherine PIGEON

Association RESEAU INTERMED

144 Rue Garibaldi
69 455 LYON Cedex 06

* * *

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

** Exercice clos le 31 décembre 2013 **

* * *

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

* * *

Siège social LYON (F-69003) : La Part Dieu - 3, rue du Lac - Tél. +33 (0)4 37 48 48 70 / Fax +33 (0)4 37 48 09 01
Cabinet LA FARE EN CHAMPSAUR (F-05500) : Les Barraques - Tél. +33 (0)4 92 49 05 88 / Fax +33 (0)4 92 40 68 33
Cabinet TALLARD (F-05130) : 12, avenue de Provence - Tél. +33 (0)4 92 54 03 99 / Fax +33 (0)4 92 54 13 84

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
SARL au capital de 100 000,00 € - N° SIRET 483 636 353 00011 - Code NAF 6920Z

ARAGOR

info@aragor.fr - www.aragor.fr

Experts Comptables &
Commissaires aux Comptes
Associés

Daniel BORJA

Catherine PIGEON

Association RESEAU INTERMED

144 Rue Garibaldi
69 455 LYON Cedex 06

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

** Exercice clos le 31 décembre 2013 **

Siège social LYON (F-69003) : La Part Dieu - 3, rue du Lac - Tél. +33 (0)4 37 48 48 70 / Fax +33 (0)4 37 48 09 01
Cabinet LA FARE EN CHAMPSAUR (F-05500) : Les Barraques - Tél. +33 (0)4 92 49 05 88 / Fax +33 (0)4 92 40 68 33
Cabinet TALLARD (F-05130) : 12, avenue de Provence - Tél. +33 (0)4 92 54 03 99 / Fax +33 (0)4 92 54 13 84

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
SARL au capital de 100 000,00 € - N° SIRET 483 636 353 00011 - Code NAF 6920Z

Aux membres de l'association

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association RESEAU INTERMED, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement des modalités de versement de la subvention ARS, exposé dans le paragraphe « faits caractéristiques de l'exercice » dans l'annexe.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les contributions volontaires en nature et les fonds dédiés découlant de l'application du règlement CRC 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 20 Mai 2014

Pour ARAGOR
Catherine PIGEON
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several large, overlapping loops and a final flourish, positioned below the printed name and title.

BILAN ACTIF

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ACTIF	Exercice du	01/01/13 au 31/12/13	01/01/12 au 31/12/12	Variation N / N-1	
		Valeur nette	Valeur nette	en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations Incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes					
Immobilisations Corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériels					
Autres immobilisations corporelles		13 947		13 947	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations Financières (2)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)		13 947		13 947	
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances (3)					
Créances redevables et comptes rattachés		6 770		6 770	
Autres		201 371	61 013	140 358	230
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		80 620	251 942	-171 322	-68
Charges constatées d'avance (3)		99	744	-645	-87
TOTAL (III)		288 860	313 700	-24 839	-8
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		302 807	313 700	-10 892	-3

ARAGOR

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

PASSIF

		Exercice du 01/01/13 au 31/12/13	Exercice du 01/01/12 au 31/12/12	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise		4 000		4 000	
Ecart de rééval. des biens sans droit de reprise					
Réserves indisponibles					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		19 580	16 588	2 992	18
Report à nouveau		-5 801	-5 801		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		57 388	2 992	54 396	
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Ecart de rééval. sur biens avec droit de reprise					
Subv. d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées		33 800	33 800		
Droits des propriétaires (Commodat)					
TOTAL (I)		108 966	47 579	61 388	129
Comptes de liaison					
TOTAL (II)					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
TOTAL (III)					
Fonds dédiés					
Sur subventions de fonctionnement		115 971	42 518	73 453	173
Sur autres ressources					
TOTAL (IV)		115 971	42 518	73 453	173
DETTES (1)					
Dettes financières					
Emprunts obligataires					
Emp. et dettes auprès des établ. de crédit (2)					
Emprunts et dettes financières divers (3)					
Avances et aptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 651	215 428	-154 777	-72
Dettes fiscales et sociales		17 192	8 175	9 017	110
Redevables créditeurs		27		27	
Dettes diverses					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL (V)		77 870	223 603	-145 733	-65
Ecart de conversion passif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		302 807	313 700	-10 892	-3

ARAGOR

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

77 870

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens et services)	35 800		
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation	426 023	650 918	628 385
Reprises sur provisions, amortis et transferts de charges	38 580	963	206
Cotisations			
Autres produits (hors cotisations)	1 021	3	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	501 424	651 884	628 591
CHARGES D'EXPLOITATION (2)			
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achat de matières premières et de fournitures			
Variation de stock de matières premières et de fournitures			
Achats d'autres d'approvisionnements			
Variation de stock d'approvisionnements			
Autres achats et charges externes *	312 878	640 824	567 922
Impôts, taxes et versements assimilés	25	126	116
Salaires et traitements	38 754	23 544	16 801
Charges sociales	14 990	7 817	5 246
Dotations aux amortissements, dépréciations sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 321		
sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
sur actifs circulants : dotations aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	162		1
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	371 129	672 311	590 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	130 294	-20 426	38 506
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transf. (III)			
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transf. (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
De participation			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés	1 177	2 989	3 640
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 177	2 989	3 640
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées	35		
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	35		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 141	2 989	3 640
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			

ARAGOR

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

	Du 01/01/13 au 31/12/13	Du 01/01/12 au 31/12/12	Du 01/01/11 au 31/12/11
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			15 000
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			15 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion	595		
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	595		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-595		15 000
Impôts sur les bénéfices (IX)			
SOLDE INTERMÉDIAIRE (I + III + V + VI) - (II + IV + VI + VIII + IX)	130 841	-17 437	57 146
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	25 751	20 429	
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	99 204		62 947
TOTAL DES PRODUITS	528 351	675 302	647 232
TOTAL DES CHARGES	470 964	672 311	653 033
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	57 388	2 992	-5 801
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Bénévolat			
Prestations en nature	392 850		
Dons en nature			
TOTAL PRODUITS	392 850		
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services	392 850		
Personnel bénévole			
TOTAL CHARGES	392 850		
TOTAL	57 388	2 992	-5 801
* Y compris :			
Redevances de crédit-bail mobilier			
Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	544		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	-595		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de			15 000

ARAGOR

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association a signé sur l'exercice 2013 de nouvelles conventions de mise à disposition de personnel avec les différents établissements hospitaliers de la région. Celles-ci prévoient que ces mises à disposition ne sont plus facturées au Réseau Intermed mais qu'elles sont facturées puis payées directement à l'ARS. Ainsi, ces mises à dispositions n'apparaissent donc plus dans les comptes 621 mais ne font également plus l'objet de financement par des subventions comptabilisées dans les comptes 741. Ces flux économiques apparaissent donc comptabilisés à hauteur de 392 850 euros dans les comptes 862 et 871.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ARAGOR

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels sont établis en vertu de l'application du règlement CRC 99 -01.

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en "produits constatés d'avance".

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en subvention à reverser.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

- Logiciels 1 an linéaire
- Matériel de bureau 3 à 5 ans linéaire ou dégressif
- Mobilier 8 ans linéaire
- Agencements, aménag. 5 à 10 ans linéaire

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Il a été attribué par décision de l'ARS, en 2008 un fonds de roulement à hauteur de 33 800€ .

ARAGOR

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

L'association a opté pour la non comptabilisation des indemnités de départ à la retraite. Toutefois compte tenu de l'ancienneté des salariés le montant des engagements est de 895€.

ENGAGEMENTS LIÉS AUX DROITS INDIVIDUELS À LA FORMATION (DIF)

La loi N°2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle ouvre pour les salariés, bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée de droit privé, un droit individuel à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an et cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation sont considérées comme des charges de période et ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'une provision. A la clôture de l'exercice, le nombre d'heures DIF acquis s'élève à 58 heures.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature d'ADOMA se chiffrent à 91 568€ pour l'exercice 2013.

Elles se décomposent en :

- Prestations en nature pour 79 418 €
- Mise à disposition gratuite de biens pour 12 150 € .

Les contributions volontaires ne sont pas comptabilisées dans les comptes, les contributions en nature correspondent à la valorisation du temps passé par les personnes mises à disposition ou détachées par un membre de l'association et par des volontaires professionnels bénévoles extérieurs à l'association.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
Matériel de bureau & mobilier informatique					18 268
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			18 268
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		ARAGOR		
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL			
		TOTAL GENERAL			18 268

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
Mat. bureau, inform., mobilier					18 268	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			18 268	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL				
		TOTAL GENERAL			18 268	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.			
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	4 321		4 321
	Emballages récupérables divers			
	TOTAL	4 321		4 321
	TOTAL GENERAL	4 321		4 321

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
A. Immob. incorpor. TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
Imm o. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
	TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ARAGOR

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ARAGOR

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 770	6 770	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	201 371	201 371	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
Charges constatées d'avance	99	99		
TOTAUX		208 240	208 240	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ARAGOR

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	99
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	99

ARAGOR

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	201 371
Disponibilités	
TOTAL	201 371

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	60 651	60 651		
Personnel & comptes rattachés	5 525	5 525		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	11 667	11 667		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	27	27		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	77 870	77 870		

ARAGOR

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 099
Dettes fiscales et sociales	4 560
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	27 659

ARAGOR

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC INTERMED

Du 01/01/2013 au 31/12/2013

Dispositif	Année	Fonds à engager au début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice
FICQS	2011	5 667,00	-	-	5 667,00
FICQS prestations dérog	2010	11 100,00	-	-	11 100,00
PRIPI	2011	25 751,00	25 751,00	-	-
ARS/PRIPI	2013	-	-	37 794,00	37 794,00
Conseil Général Isère	2013	-	-	25 525,00	25 525,00
DRJSCS	2013	-	-	6 000,00	6 000,00
ARS	2013	-	-	21 885,00	21 885,00
CARSAT	2013	-	-	8 000,00	8 000,00
TOTAL		42 518,00	25 751,00	99 204,00	115 971,00

ARAGOR

ARAGOR

info@aragor.fr - www.aragor.fr

Experts Comptables &
Commissaires aux Comptes
Associés

Daniel BORJA

Catherine PIGEON

Association RESEAU INTERMED

144 Rue Garibaldi
69 455 LYON Cedex 06

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

** Exercice clos le 31 décembre 2013 **

Siège social LYON (F-69003) : La Part Dieu - 3, rue du Lac - Tél. +33 (0)4 37 48 48 70 / Fax +33 (0)4 37 48 09 01
Cabinet LA FARE EN CHAMPSAUR (F-05500) : Les Barraques - Tél. +33 (0)4 92 49 05 88 / Fax +33 (0)4 92 40 68 33
Cabinet TALLARD (F-05130) : 12, avenue de Provence - Tél. +33 (0)4 92 54 03 99 / Fax +33 (0)4 92 54 13 84

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
SARL au capital de 100 000,00 € - N° SIRET 483 636 353 00011 - Code NAF 6920Z

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lyon, le 20 Mai 2014

Pour ARAGOR
Catherine PIGEON
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the typed name and title.